**Les formes de l’argumentation directe**

La question de l'homme dans les genres de l'argumentation

**Si l’argumentation directe relève du « convaincre », elle peut emprunter différentes formes.**

**1 L’essai**

**A Une définition minimum**

* L’essai fait partie des cinq grands genres littéraires. Il est défini comme un texte d’idées. En effet, il ne s’agit pas de construire un monde fictif, qu’il soit sous forme de récit ou de pièce de théâtre, mais de développer une réflexion sur un thème d’ordre littéraire, politique, religieux, scientifique, etc.
* La réflexion est personnelle, c’est-à-dire que c’est un « je » qui s’exprime, que l’auteur choisisse une énonciation à la première personne ou qu’il s’efface derrière l’emploi des pronoms « nous » ou « on ».
* L’argumentation est menée directement, sans aucun truchement. L’essai est alors donné comme l’exemple même du texte argumentatif et on y trouve l’arsenal habituel de cette forme de discours : thèse(s), arguments, exemples, connecteurs logiques.

**B Les Essais de Montaigne**

* C’est Montaigne qui le premier emploie ce terme. Ses *Essais*, dont la rédaction et les diverses rééditions s’étalent sur une vingtaine d’années (1572-1592), sont constitués de trois livres. Ceux-ci sont divisés en chapitres qui se donnent, chacun, un thème de réflexion.
* L’auteur revendique une écriture très personnelle et apparemment sans souci de remise en ordre :

Mes fantaisies se suivent, mais parfois c’est de loin, et se regardent mais d’une vue oblique.

* Pour caractériser le genre de l’essai tel qu’il est pratiqué par Montaigne, il faut être attentif au sens du mot lui-même : c’est une « tentative », qui ne se donne pas pour aboutie mais qui, au contraire, revendique un caractère non fini.
* Il s’agit de rendre compte de l’état actuel d’une pensée que le lecteur est invité à suivre dans ses détours et ses méandres. Montaigne présente ainsi son travail :

Ce sont ici mes humeurs et mes opinions ; je les donne pour ce qui est en ma croyance, non pour ce qui est à croire ; je ne vise ici qu’à découvrir moi-même qui serait autre demain si un nouvel apprentissage me changeait...

* On peut opposer l’essai selon Montaigne au traité et à la dissertation qui, eux, proposent une réflexion exhaustive et organisée, en vue de démontrer une thèse ou d’expliciter un point de vue.

**2 Les autres formes de l’argumentation**

**directe**

**A Le pamphlet**

C’est un texte assez court et très violent dans lequel l’auteur s’attaque au pouvoir en place ou à une position de pouvoir (personne connue, institution). L’auteur exprime son indignation et défend sa propre vérité.

**B La maxime**

C’est un texte très bref (quelques lignes) qui énonce une opinion au présent de vérité générale, sans que celle-ci soit réellement argumentée. La maxime peut énoncer une ligne de conduite et a une visée moraliste.

**C La lettre**

La lettre, qu’elle soit réelle, fictive ou ouverte, peut être le support d’une argumentation. La lettre ouverte a un destinataire désigné mais s’adresse à un large public puisqu’elle est publiée dans la presse ou sous forme de livre. Ce public est pris à témoin et doit prendre partie dans le débat. Le texte, souvent polémique, peut dénoncer une injustice.

**L’essai est le genre principal de l’argumentation directe. Il se décline de diverses façons ; c’est pourquoi, s’il est facile à définir (un texte d’idées), il n’est pas facile à délimiter.**